

Les «Entretiens de l'IRT», colloques et journées d'étude

L'IRT organise des journées d'étude et des colloques. Les « Entretiens de l'IRT » font partie de ces temps forts ; ils sont un lieu d'échanges et de débats sur les problématiques du travail et de l'emploi, sur les questions sociales...

Un dispositif unique de soutien à la VAE militante

La loi de 2002 a instauré le droit individuel à la validation des acquis de l'expérience pour toute personne ayant trois années d'expérience en tant que responsable syndical, associatif, politique.

La VAE est un outil pour valoriser cette expérience, évoluer dans la trajectoire militante, progresser sur le plan professionnel ou bien reprendre des études.

Pour accompagner les militants candidats à la VAE, l'IRT a mis en place un dispositif unique et gratuit de soutien personnalisé dans le cadre d'un partenariat avec la DIRECCTE, la Région, l'association régionale des centres interprofessionnels de bilans de compétences (CIBC) et les acteurs institutionnels chargés de la mise en œuvre de la VAE.



L'Institut Régional du Travail innove

Constatant qu'une partie des représentant-es du personnel accède difficilement à des formations au mandat quand ils ne sont pas affiliés à un syndicat, l'IRT de Toulouse a souhaité remédier à cette situation. Il propose :

- Une formation pour les membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sans étiquette syndicale dans les entreprises de moins de 300 salarié-es en partenariat avec le service de formation continue de l'Université Toulouse - Jean Jaurès
- Une formation au mandat CHSCT pour les délégué-es du personnel (DP) sans étiquette syndicale dans les entreprises de moins de 50 salarié-es en partenariat avec la DIRECCTE.

Institut
Régional du Travail
bâtiment Olympe de Gougès
5, allées Antonio machado
31058 Toulouse cedex 9
05 61 50 25 74
irt@univ-tlse2.fr
<http://irt.univ-tlse2.fr/>



L'Institut Régional du
Travail de Toulouse
Occitanie

Un acteur central de
la formation universitaire
des syndicalistes



L'Institut Régional du Travail : de l'éducation permanente à l'université ouverte

Créé en 2003 sous l'impulsion du ministère du Travail grâce à la contribution active des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, et avec le soutien de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'IRT se fonde sur un partenariat unique entre le monde universitaire et le monde du travail.

Composante autonome placée sous la double tutelle du ministère du Travail et de l'Enseignement Supérieur, l'IRT est géré par un conseil d'administration composé de représentant-es des syndicats, d'universitaires, d'institutions et d'intervenant-es extérieurs.

Issu du mouvement social de l'éducation permanente, il a pour but de contribuer à la promotion individuelle et collective des salarié-es et à édifier une société plus juste et plus démocratique.

10 Instituts du Travail en France, l'IRT de Toulouse est le plus récent.



Des formations pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales du travail pour les syndicalistes

La mission centrale de l'IRT est de participer à la formation des syndicalistes des trois principales confédérations syndicales de salariés (CFDT, CGT, FO), notamment de celles et ceux qui exercent des fonctions au sein d'entreprises ou d'administrations et qui siègent dans des instances paritaires ou de consultation.

Ces formations en sciences humaines et sociales du travail (sociologie, économie, géographie, droit, psychosociologie, sciences de l'éducation, histoire, ...) s'appuient sur les interventions d'universitaires, de chercheurs, de dirigeants syndicaux et de représentants d'institutions ou de collectivités.

Elles approfondissent des problématiques concernant le monde du travail : santé et prévention des risques professionnels, défense juridique des salariés, formation professionnelle, égalité professionnelle femmes/hommes, communication syndicale, théories économiques, réforme territoriale... Elles ont aussi pour vocation d'apporter un éclairage sur des sujets d'actualité et des questions de société (représentativité syndicale, code du travail). Il s'agit de permettre aux syndicalistes de compléter les acquis de leur expérience par un enseignement universitaire afin qu'ils puissent exercer efficacement leur mandat dans un environnement de plus en plus complexe.

Des pratiques pédagogiques novatrices

Les savoirs dispensés à l'IRT s'articulent toujours sur une pratique et un projet collectif. Le contenu des formations s'élabore dans le cadre d'une concertation étroite entre les syndicats et les universitaires. De plus, ces formations privilégient la participation active des stagiaires, une place importante étant laissée à la confrontation des expériences professionnelles, à la discussion et aux travaux de groupe.

Des recherches au plus près de la demande sociale

Lieu d'échanges permanents entre l'université et les salarié-es des entreprises de la région, l'IRT est un maillon essentiel pour la recherche en sciences humaines et sociales du travail qui s'appuie sur des coopérations avec les chercheurs des laboratoires de l'université et les syndicalistes. De nombreuses recherches ont été réalisées par le biais de conventions avec différentes institutions : Région, DIRECCTE, IRES, FSE, DRDFE... sur des thématiques diverses : travail et santé, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, validation des acquis de l'expérience (VAE), formation tout au long de la vie, élu-es et mandaté-es, action syndicale contre les discriminations dans l'emploi, dialogue social... En lien étroit avec cette activité de recherche, l'IRT contribue à la professionnalisation des étudiants en Master en les familiarisant avec le monde salarié, syndical et militant.